

## Faculté de philosophie et lettres



ROM 3

Doctorat en philosophie et lettres (langues et littératures romanes)

### Gestion du programme

ROM Département d'études romanes

Responsable académique :N.

Contact :Nathalie Coisman

Claire Detrixhe

Tél. 010474920

romanes@rom.ucl.ac.be

Tél. 010474920

romanes@rom.ucl.ac.be

### Objectif de la formation

La préparation de l'épreuve de doctorat comporte un travail de recherche personnel présentant une contribution scientifique originale.

### Conditions d'admission

Le doctorat en philosophie et lettres (langues et littératures romanes) est accessible aux porteurs :

- du grade académique de licencié (deux années d'études de deuxième cycle comportant la présentation d'un travail de fin d'études, le mémoire) correspondant à ces études, obtenu avec la mention de distinction au moins;
- d'un diplôme étranger dont la comparabilité avec le titre requis a été établie par l'organe facultaire compétent. Ce dernier fixe également les conditions d'accès à ce programme.

L'inscription au doctorat en Philosophie et Lettres est subordonnée à l'autorisation de s'inscrire au DEA, ce programme faisant partie intégrante de la formation doctorale.

### Demande d'admission

Les conditions et demandes d'admission habituelles sont précisées dans la partie "Renseignements généraux" de la page Web : <http://www.ucl.ac.be/etudes/libres.acces.html>

Le règlement facultaire du doctorat peut être obtenu au secrétariat de la Faculté de philosophie et lettres ou du département.

Site : <http://www.fltr.ucl.ac.be/recherche/doctorat/default.htm>

### Évaluation

L'examen final, qui intervient généralement après quatre à six ans, comprend la présentation et la défense publique d'une dissertation originale .